

## FRANC-MAÇONNERIE ET RELIGION CATHOLIQUE : QUELLES RELATIONS ?

Comment ont-elles évolué dans le temps ?  
Peut-on être franc-maçon et croyant, voire pratiquant ?  
Y a-t-il des évêques ou des pasteurs franc-maçons ?

Les relations entre l'église catholique et la franc-maçonnerie ont été pour le moins tumultueuses au fil des siècles. Cela tient sans doute à **leur différence de nature** :

- L'église catholique repose sur un dogme et une doctrine intangibles, considérés comme étant la révélation de la vérité absolue au monde,
- La franc-maçonnerie est au contraire une **démarche adogmatique**, qui reconnaît à ses membres la liberté de pensée et d'interprétation concernant les mystères de l'humanité, de la vie, de l'univers et de Dieu. Chaque franc-maçon est en recherche de sa propre vérité.

La franc-maçonnerie traditionnelle n'a pas de doctrine, mais emprunte ses références à nombre de traditions, au premier rang desquelles la tradition chrétienne. C'est notamment le cas pour les obédiences dites « traditionnelles », alors que les obédiences libérales (Grand Orient de France notamment) ont largement abandonné les références religieuses.

***Voyons les raisons pour lesquelles les relations entre l'église catholique et la franc-maçonnerie ont été, et sont encore si compliquées.***

**Franc-maçonnerie et religion catholique : les racines chrétiennes de la franc-maçonnerie.**

Les sources de la franc-maçonnerie sont authentiquement chrétiennes.

En effet, la plupart des traditions dont se nourrissent les obédiences traditionnelles plongent leurs racines dans le christianisme :

- Présence de la Bible en loge (le « **volume de la loi sacrée** »), (**Voir l'article**)
- Évocation de Dieu (le « Grand Architecte de l'Univers »),
- Jésus est considéré comme un « Grand Initié »,
- Les mythes les plus importants (mythe d'Hiram notamment) sont tirés de l'**Ancien Testament**, (**Voir l'article dans Théologie**)
- La tradition des bâtisseurs de cathédrales est elle-aussi authentiquement chrétienne,
- etc.

Cela aurait dû garantir une certaine proximité entre les franc-maçons et les catholiques. Mais le fait que les franc-maçons s'autorisent à utiliser d'autres outils que ceux que nous venons de citer, en l'occurrence des outils non-chrétiens (la philosophie, les mythes et religions antiques, ou encore les références aux autres religions) n'est pas pour plaire au Vatican.

Aux sources de la mésentente : la méfiance des catholiques envers le compagnonnage.

En tant que détentrice de la vérité absolue et révélée, l'église catholique a toujours vu d'un mauvais œil la franc-maçonnerie, cette école de pensée qui ne pose aucune limite à la recherche de la vérité.

Déjà, les bâtisseurs de cathédrales du Moyen-Âge, pourtant chrétiens, étaient accusés par l'église catholique de pratiquer le secret et d'utiliser un langage et des rituels particuliers :

- Le concile de Rouen condamne les confréries en **1189**,
- Le concile d'Avignon condamne les guildes en **1326**, avec menace d'excommunication,
- L'église catholique aurait provoqué la scission du compagnonnage en **1401**, afin de créer un Devoir (compagnonnage) purement catholique,
- Une sentence de la Faculté de Théologie de la Sorbonne condamne les pratiques du compagnonnage en **1655**, sous prétexte que l'initiation est une parodie des sacrements chrétiens.

**La bulle *In eminenti apostolatus specula* de 1738.**

La franc-maçonnerie moderne naît dans les années **1710-1720** avec les **Constitutions d'Anderson**, qui régulent les pratiques de la première obédience maçonnique créée dans le monde : la Grande Loge d'Angleterre.

En 1738, la bulle ***In eminenti*** émise par le pape Clément XII, constitue une première condamnation très claire de la franc-maçonnerie par le Vatican.

Cette bulle condamne le **secret des loges** et le fait que ses adeptes y prononcent un serment inviolable sur la Bible, alors même qu'ils sont « de toute religion et de toute secte ». La bulle interdit aux fidèles, laïcs ou clercs, d'entrer en franc-maçonnerie, d'aider ou de recevoir des franc-maçons, de les protéger ou de les assister. La bulle reproche aussi aux franc-maçons **d'agir contre la sécurité des États.**

**Franc-maçonnerie et religion catholique : les encycliques anti-maçonniques.**

**Plusieurs encycliques viennent compléter la bulle *In eminenti apostolatus specula*, notamment :**

- L'encyclique *Providas romanorum pontificum* (pape Benoît XIV, 1751), qui condamne « l'ordre maçonnique » et interdit de fréquenter des franc-maçons,
- L'encyclique *Traditi Humilitati nostrae* (pape Pie VIII, 1829),
- La bulle et les encycliques de Pie IX, dont *Qui Pluribus* (1846),
- L'encyclique *Humanum genus* (Léon XIII, 1884), qui condamne le relativisme philosophique et moral de la franc-maçonnerie : c'est sans doute le texte le

plus marquant, puisqu'il intervient dans un contexte politique particulièrement tendu en France.

Mais reprenons la chronologie des relations entre franc-maçonnerie et religion catholique.

### **Gallicanisme et franc-maçonnerie au XVIIIème siècle en France.**

Au XVIIIème siècle, le royaume de France vit l'apogée du **gallicanisme** : autrement dit, l'Église catholique française s'organise de façon autonome par rapport au pape. Ainsi, la bulle *In eminenti apostolatus specula* de 1738 n'est pas appliquée en France.

De fait, durant cette période, **nombre d'ecclésiastiques sont franc-maçons** : on compte même des loges exclusivement composées d'ecclésiastiques. Il n'est pas rare de passer naturellement de la messe au rituel maçonnique !

### **L'anti-cléricalisme maçonnique en France au XIXème siècle.**

Les choses changent radicalement au XIXème siècle. Dans le sillage de la Révolution française, nombre de catholiques s'opposent à la franc-maçonnerie, de la même manière qu'un certain anti-cléricalisme se développe au sein des loges. Certaines d'entre elles osent même se présenter comme une contre-église, fournissant ainsi des arguments au Vatican contre la franc-maçonnerie.

### **Les désaccords politiques et religieux grandissent.**

D'autre part, Napoléon signe le **Concordat avec le pape en 1801** : le gallicanisme est mort ; les bulles et encycliques papales deviennent **applicables en France**, notamment la bulle *In eminenti*. Par conséquent, les prêtres doivent abandonner les loges.

Pourtant, de nombreux catholiques, attachés au gallicanisme, conservent des liens avec les franc-maçons.

### **Fin du XIXème siècle : l'apogée des désaccords.**

L'encyclique *Humanum genus* publiée par Léon XIII en **1884** exacerbe les désaccords : elle dénonce « les fauteurs du mal, coalisés dans un immense effort, sous l'impulsion et avec l'aide d'une Société répandue en un grand nombre de lieux et fortement organisée, la Société des francs-maçons ».

### **C'est l'apogée des incompréhensions, qui tourne parfois à la haine.**

Les impostures de la fin du XIXème siècle viennent ajouter de l'huile sur le feu, et notamment **l'affaire Léo Taxil. (Voir l'article dans Généralités)** Entre 1885 et 1897, Léo Taxil met au point un **canular antimaçonnique de grande ampleur** qui fait croire à l'existence d'un culte

satanique chez les francs-maçons. Taxil va jusqu'à inventer des rituels, des personnages fictifs, des affaires d'abus sexuel et des complots.

Beaucoup de représentants de l'Église catholique tombent dans le piège et prennent pour argent comptant cette imposture. Cette intoxication encourage les diffamations, les injures, les tensions auxquelles se livrent aussi bien catholiques que franc-maçons. Les troubles politiques dus à l'affaire Dreyfus et à l'opposition entre monarchistes et républicains ne font qu'aggraver la situation.

**Les traces de cette période sont encore sensibles aujourd'hui.**

**1905 : loi de séparation des Églises et de l'État.**

**La loi de séparation des Églises et de l'État est votée en 1905.** Le Concordat de 1801 est de fait abrogé. La loi de 1905 va mettre des décennies à apaiser les choses. Les relations entre franc-maçons et catholiques restent très tendues jusqu'en 1945.

**Retour du dialogue après la Seconde guerre mondiale.**

L'émotion suscitée par les horreurs de la Seconde guerre mondiale et le souvenir de la lutte conjointe contre les totalitarismes poussent catholiques et franc-maçons à **rétablir le dialogue**. Des appels à mieux se connaître se font entendre. Le concile de **Vatican II** appelle à l'œcuménisme, même s'il n'est pas fait clairement état des relations avec la franc-maçonnerie.

Entre **1971 et 1980**, des liens se tissent entre les franc-maçons et l'Église catholique. En France, la **Grande Loge de France** reçoit à plusieurs reprises les représentants catholiques.

En **1983**, le Vatican modifie sa loi : le **canon 2335** de 1917 est remplacé par le **canon 1374**, qui menace d'excommunication non plus les franc-maçons eux-mêmes mais les « associations qui conspirent contre l'Église ».

**Le cardinal Ratzinger contre la franc-maçonnerie.**

Le **cardinal Ratzinger**, président de la **Congrégation pour la doctrine de la foi** (héritière de l'Inquisition) et futur pape Benoît XVI, s'inscrit dans un courant inverse. Il s'oppose avec virulence à la franc-maçonnerie. Il tente, avec quelques évêques allemands, d'empêcher la modification du canon 2335 ; il n'y parvient pas mais obtient malgré tout l'adoption du canon 1374.

En novembre 1983, dix mois après la révision du canon 2335, une déclaration de la **Congrégation pour la doctrine de la foi** réaffirme l'interdiction faite aux catholiques de rejoindre la franc-maçonnerie. Cette déclaration, reprise en 1985 dans *l'Osservatore romano* (quotidien du Vatican), est régulièrement citée par les intégristes catholiques et les mouvements d'extrême-droite comme étant la position officielle de l'Église...

## **Franc-maçonnerie et religion catholique : les désaccords sont-ils si profonds ?**

**Pour expliquer la mésentente historique entre catholiques et franc-maçons, on peut lister les raisons suivantes :**

- La franc-maçonnerie est une **voie initiatique**, contraire semble-t-il à l'esprit catholique, qui est universel et ouvert à tous,
- La franc-maçonnerie croit au salut par **la libre recherche de la vérité**, alors que l'église catholique croit au salut par la foi,
- Les franc-maçons ne font pas appel à la seule tradition chrétienne pour éclairer leur démarche spirituelle, ce qui, pour les catholiques, peut être vu comme un obstacle au dialogue,
- Les loges maçonniques accueillent en leur sein des chrétiens certes, mais aussi des athées et des représentants d'autres religions, ce qui complexifie le dialogue entre catholiques et franc-maçons.

**Pourtant, ces arguments semblent d'un autre âge.** Il n'y a objectivement rien qui puisse rendre incompatibles foi catholique et foi maçonnique. Il n'y a pas de « doctrine maçonnique » qui puisse être opposée à une doctrine catholique. De la même manière, le dogme religieux n'a jamais interdit la recherche ou la quête personnelle. La franc-maçonnerie n'est pas non plus la subordination de la pratique religieuse à la pensée philosophique.

**Lire aussi : [La foi, définition philosophique et spirituelle.](#)**

**Peut-on être franc-maçon et croyant ?**

**Voir notre article : [Les franc-maçons croient-ils en Dieu ? La foi maçonnique.](#)**

**Franc-maçonnerie et religion catholique : conclusion.**

Beaucoup de **franc-maçons** sont **chrétiens et catholiques**. Dans ses origines, la franc-maçonnerie est elle-même profondément chrétienne.

Si dans les faits, peu de frères révèlent leur double-appartenance, beaucoup de franc-maçons « traditionnels » souhaitent plus de contacts avec l'église catholique. Mais cette dernière est encore parfois réticente, pour des raisons qui peuvent se comprendre. Les prêtres ne se sentent pas toujours à l'aise avec cette question.

Pourtant, si la nature des démarches maçonnique et catholique est différente, elle n'est pas incompatible et peut même être vue comme **parfaitement complémentaire**.